

**ADMINISTRATION  
COMMUNALE DE WOLUWE-  
SAINT-PIERRE  
Monsieur Damien DE KEYSER  
Echevin de l'Urbanisme  
Avenue Charles Thielemans, 93**

**B – 1150 BRUXELLES**

V/Réf : NG/MC-S/1745 (corr. M. N. Gdalewitch)  
N/Réf. : AVL/JMB/WSP-2.168/s.577  
Annexe : 1 dossier

Bruxelles, le

Monsieur l'Echevin,

**Objet : WOLUWE-SAINT-PIERRE. Avenue de Tervueren, 227.**  
**Remplacement des boîtes aux lettres.**

En réponse à votre lettre du 22 septembre 2015 sous référence, reçue le 23 octobre, votre demande a été portée à l'ordre du jour de la séance de la CRMS du 14 octobre 2015.

La demande concerne un immeuble à appartements situé dans la zone tampon Unesco délimitée autour du Palais Stoclet, classé comme patrimoine mondial.

Elle vise à remplacer les boîtes aux lettres situées dans le hall d'entrée commun de l'immeuble par un bloc de 15 boîtes aux lettres à front de l'avenue de Tervueren, dans la zone de recul.

La CRMS n'émet pas de remarque particulière quant à cette intervention car celle-ci n'aurait pas d'impact sur le bien protégé.

S'il y a lieu, la DMS formulera, en Commission de Concertation, des remarques et recommandations complémentaires sur le projet.

Veuillez agréer, Monsieur l'Echevin, l'expression de nos sentiments très distingués.

A. VAN LOO  
Secrétaire

M.-L. ROGGEMANS  
Présidente

c.c. : - B.D.U. – D.M.S. : Mme I. Leroy ;  
- B.D.U. – D.U. : Mme F. Vanderbecq.